

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

Compte-rendu : affiché au siège de la CAPCA du 25/11/2021 au 25/01/2022

Début de séance : 19h50

Secrétaire de séance : Véronique CHAIZE

Présents : 21
Procurations : 2
Votants : 23

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/252 : CONVENTION DE PRESTATION D'INFOGÉRANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE PAR L'EPIC DES INFOROUTES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** la convention de prestation d'infogérance du système informatique à passer avec l'EPIC des Inforoutes ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cette conventions et tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/253 : CONVENTIONS RELATIVES AUX CHARGES SUPPLÉTIVES AVEC LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LES COMMUNES DE VERNOUX-EN-VIVARAIS, LE POUZIN ET LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** les conventions relatives aux charges supplétives à passer avec les communes de Vernoux-en-Vivarais, Le Pouzin et La Voulte-sur-Rhône ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer ces conventions et tout document s'y rapportant.

19h56 : Départ temporaire d'Isabelle MASSEBEUF

Présents : 20
Procurations : 2
Votants : 22

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/254 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CHOMÉRAC POUR UNE PRESTATION DE SERVICES DES MISSIONS DE CHARGÉ DE COMMUNICATION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** le projet de convention de prestation de services, ci annexé, à passer avec la Commune de Chomérac ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

19h59 : Retour d'Isabelle MASSEBEUF

Présents : 21
Procurations : 2
Votants : 23

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/255 : AVENANT N°3 MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE CENTRE AQUATIQUE CAP'AZUR

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** l'avenant n°3 au marché public global de performance du centre aquatique CAP'AZUR ci annexé ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/256 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE ET LA COMMUNE DE PRIVAS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** la convention de prestation de services ci-annexée à passer avec la commune de Privas pour l'entretien des espaces verts du centre aquatique de CAP'AZUR ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/257 : APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AU SEIN DU CAUE DE L'ARDÈCHE POUR LA RÉALISATION DE PERMANENCES POUR LE SPPEH RÉNOFUTÉ CENTRE ARDÈCHE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Approuve** le principe de la réalisation de permanences du SPPEH Rénofuté Centre Ardèche dans les locaux du CAUE de l'Ardèche, 2bis Avenue de l'Europe Unie – 07001 Privas Cedex ;
- **Approuve** la convention annexée définissant les modalités de mise à disposition de locaux au sein du CAUE de l'Ardèche ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer ladite convention.

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/258 : ACQUISITIONS FONCIÈRES SUR LES ESPACES DE DIVAGATION DE L'OUVÈZE

Le Bureau, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** l'acquisition des 15 parcelles telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 15 247 €, hors frais de notaire et d'enregistrement.
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ces ventes.

DÉLIBÉRATION n°2021-11-24/259 : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : REMISES GRACIEUSES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention,

- **Accorde** une déduction pour la partie « assainissement » de 70 m³ ;
- **Accorde** la remise gracieuse à M. SAUSSAC Yvan sur la part assainissement de sa facture, pour la période du 2^{ème} semestre 2021, selon le détail suivant :

• part « assainissement/CAPCA » :	229,62 € TTC
• part « assainissement/ Modernisation des réseaux » :	36,80 € TTC
• part « assainissement/ Saur » :	160,18 € TTC

DÉLIBÉRATION n° 2021-11-24/260 : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ PUBLIC INTITULÉ « EXPLOITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNE DE LE POUZIN

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Autorise** le Président à signer le marché public intitulé « exploitation de la station d'épuration des eaux industrielles de la zone d'activités de la Commune de Le Pouzin » avec l'entreprise SAUR S.A.S. ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au compte du budget annexe Assainissement de l'année 2021.

DÉLIBÉRATION n° 2021-11-24/261 : PROJET METAL ET REPRISE EN PYROLISE/ SIGNATURE DE CONTRATS AVEC L'ARCA ET FAR/PYRAL ET D'UN AVENANT AVEC REGEAL AFFIMET

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** le contrat pour le projet Métal proposé par l'ARCA et autorise monsieur le Président à signer ledit contrat et les documents annexés.
- **Choisit** l'option de reprise Filière-Fédération-Individuelle (à déterminer) pour la reprise en pyrolyse
- **Approuve** le contrat proposé par FAR/PYRAL pour la reprise des petits aluminiums et autorise monsieur le Président à signer ledit contrat et les documents annexés.
- **Approuve** l'avenant n° 1 au contrat de reprise option filière aluminium proposé par AFFIMET et autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

DÉLIBÉRATION n° 2021-11-24/262 : RÉNOVATION DU THÉÂTRE DE PRIVAS – MODIFICATION N° 3 À LA CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DE DÉVELOPPEMENT, D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** la modification n°3 de la convention de mandat entre la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et le SDEA pour la « rénovation du Théâtre de PRIVAS » ;
- **Autorise** son Président à la signer ainsi que tous autres documents utiles se rapportant aux présentes décisions et tous les contrats afférents ;
- **Dit** que les crédits budgétaires relatifs à cette opération seront inscrits au budget 2019 et suivants pour la part afférente à chaque exercice comptable, telle qu'établie dans l'annexe 4 de la convention de mandat objet de la présente.

DÉLIBÉRATION n° 2021-11-24/263 : RÉHABILITATION DE LA PISCINE À VERNOUX EN VIVARAIS – MODIFICATION N° 3 À LA CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DE DÉVELOPPEMENT, D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

Le Bureau, après en avoir délibéré, par 23 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** la modification n°3 de la convention de mandat entre la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et le SDEA pour la « réhabilitation de la piscine à Vernoux en Vivarais » et les annexes jointes au projet de modification ;
- **Autorise** son Président à la signer ainsi que tous autres documents utiles se rapportant aux présentes décisions et tous les contrats afférents ;

Fin de séance : 20h25